

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COLLÈGE MONTMORENCY  
VILLE DE LAVAL**

PROCÈS-VERBAL de la **382<sup>e</sup>** assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Collège Montmorency qui a eu lieu le mardi **23 septembre 2025**, à 17h à la salle du Conseil d'administration (local B-2492).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames : Martine Busque  
Chantal Lamarche  
France Lamarche  
Lyne Larouche  
Geneviève Prévost  
Marise Lysie Théagène  
Jeanne-Évelyne Turgeon  
Chantal Verdon

Messieurs : Didier Chrétien  
François Demers  
Jean-Philippe Gingras  
Bonnet Huor  
Philippe Lazzaroni  
Benoit Lessard  
Simon Morin  
Eli Emanuel Perique  
Matteo Piano

INVITÉS PRÉSENTS :

Mesdames : Marilyn Doucet  
Isabelle Grelier  
Véronique Leboeuf  
Danielle Malkassoff  
Vanessa Martel  
Catherine Parent

Messieurs : Francis Belzile  
Stéphane Provost

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la 381<sup>e</sup> assemblée ordinaire: correction et approbation**

- 3. Affaires découlant de ce procès-verbal**
  - 4. Rapport du Directeur général**
  - 5. Points de décision**
    - (d) 5.1 Renouvellement du permis de laboratoire de la clinique-école d'orthèses et de prothèses orthopédiques
    - (d) 5.2 Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains
    - (d) 5.3 Diplômes d'études collégiales (DEC) – sanction des études
      - 5.3.1 Diplômes d'études collégiales (DEC) – recommandations de sanction
      - 5.3.2 Attestations d'études collégiales (AEC)
    - (d) 5.4 Mandat à la Direction des études
    - (d) 5.5 Budget d'investissement 2025-2026 – Projets infrastructure et MAOB
    - (d) 5.6 Délégué au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ)
    - (d) 5.7 Entente de services avec la ville de Laval - PLAN
  - 6. Points d'information**
    - (d) 6.1 Délégation de pouvoirs pour la période estivale 2025 – reddition de compte
    - (d) 6.2 Plan de travail de la Commission des études pour l'année 2025-2026
    - (d) 6.3 Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche 2024-2025
    - (d) 6.4 Portrait de la population étudiante, automne 2025
    - 6.5 Mise à jour des chantiers
    - 6.6 Structure organisationnelle
    - 6.7 Embauche à la Direction des services aux étudiants et à la communauté
  - (d) 6.8 Lancement de la nouvelle identité visuelle du Collège
  - (d) 6.9 Prochain Plan stratégique
  - 7. Correspondance et communications écrites**
  - 8. Affaires diverses**
  - 9. Huis clos**
    - 9.1 Élections et composition des comités
- 

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

CA25/26-382.1/  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR

Après constat du quorum, le président du Conseil, M. Philippe Lazzaroni, déclare l'assemblée ouverte. Madame Marie-Ève Beauregard agit comme secrétaire de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres :

- Mme Martine Busque issue des parents d'étudiants élue lors de la Soirée d'information des parents le 26 août 2025;
- Mme Jeanne-Évelyne Turgeon, présidente directrice générale du CISSS de Laval nommée par la ministre de l'Enseignement supérieur pour siéger à titre de membre issue des organismes socioéconomiques de la région;

- M. Stéphane Durocher issu du personnel enseignant : élu par acclamation le 2 septembre 2025 (enseignant en Techniques administratives) – absent (en mission à l'étranger).

La secrétaire félicite également messieurs Philippe Lazzaroni et Bonnet Huor pour le renouvellement de leur mandat.

Le point 5.2 – Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains est reporté à une prochaine assemblée.

Les points suivants sont présentés en début de séance afin de permettre aux invités de quitter la rencontre :

- 6.8 – Lancement de la nouvelle identité visuelle du Collège
- 5.7 – Entente de services avec la ville de Laval - PLAN

Il est proposé par : Mme Geneviève Prévost

Appuyé par : Mme Chantal Verdon

## **ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la 382<sup>e</sup> assemblée ordinaire, tel que modifié.

---

CA25/26-382.2/  
ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DE LA 381<sup>E</sup>  
ASSEMBLÉE  
ORDINAIRE :  
CORRECTION ET  
APPROBATION

### **2. Adoption du procès-verbal de la 381<sup>e</sup> assemblée ordinaire : correction et approbation**

Il est proposé par : Mme Marise Lysie Théagène

Appuyé par : M. Jean-Philippe Germain

## **ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 381<sup>e</sup> assemblée ordinaire.

---

CA25/26-382.3/  
AFFAIRES  
DÉCOULANT DE CE  
PROCÈS-VERBAL

### **3. Affaires découlant de ce procès-verbal**

La présentation sur la cote B est reportée à une prochaine assemblée.

---

CA25/26-382.4/  
RAPPORT DU  
DIRECTEUR  
GÉNÉRAL

### **4. Rapport du Directeur général**

Le Directeur général fait rapport aux membres du Conseil quant aux dossiers et projets en cours au Collège.

---

## 5. Points de décision

### (d) 5.1 Renouvellement du permis de laboratoire de la clinique-école d'orthèses et de prothèses orthopédiques

Lors de l'ouverture de la clinique-école en 1997, le Collège avait demandé un « *Permis de laboratoire public* » auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette demande lui a été refusée parce qu'il ne pouvait pas « *reconnaitre le Collège comme un établissement public ni comme un laboratoire privé* » selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

Le MSSS a recommandé au Collège de « *travailler de façon complémentaire avec les organismes autant privés que publics qui acceptent de recevoir nos stagiaires, nous vous recommandons d'établir plutôt des ententes de services avec ces derniers.* »

À la suite de cette recommandation, le Collège a signé une entente avec le Centre de réadaptation Le Bouclier en octobre 1998. En février 2007, une entente similaire, qui est toujours en vigueur aujourd'hui, a été signée avec l'Hôpital juif de réadaptation de Laval.

Le 3 juin 2015, la Direction de l'inspection et des enquêtes du MSSS est venue visiter les installations du Collège et, par le fait même, vérifier si nous avions un permis de laboratoire pour la fabrication. Le Collège a expliqué la particularité de notre clinique-école et remis la lettre du MSSS datée du 18 août 1997, l'entente avec le Centre de réadaptation Le Bouclier ainsi que celle de l'Hôpital juif de réadaptation de Laval.

Le 22 mars 2016, le MSSS nous a avisés, lors d'un entretien téléphonique, que nous étions dans l'obligation d'avoir un permis d'exploitation de laboratoire tel que le stipule la Loi sur les laboratoires médicaux et sur la conservation des organes et des tissus (articles 1, 2, 31, 34 à 39), car nous agissons au même titre qu'un laboratoire privé dans le cadre de nos activités.

Le Collège s'est conformé à cette exigence dès la session d'automne 2016 en reconnaissant la fonction de directeur de laboratoire par la nomination d'un membre du corps professoral du département. Le permis est valide jusqu'au 31 décembre de chaque année.

M. Mathieu St-Jean exerce les fonctions de directeur de laboratoire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Le renouvellement de la demande de permis pour l'année 2026 est déposé.

**CONSIDÉRANT** que le Collège possède une clinique-école d'orthèses et de prothèses orthopédiques afin d'offrir à ses étudiants un milieu d'interventions multidisciplinaires leur permettant de participer, dès la première session, au fonctionnement d'une véritable clinique ;

**CONSIDÉRANT** que la clinique-école exerce ses activités depuis 1997 selon les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

**CONSIDÉRANT** l'avis du ministère de la Santé et des Services sociaux reçu le 22 mars 2016 qui oblige le Collège à obtenir un permis d'exploitation de laboratoire ;

**CONSIDÉRANT** que le Collège s'est depuis conformé à la *Loi sur les laboratoires médicaux et sur la conservation des organes et des tissus* et a obtenu, le 9 septembre 2016, le permis requis ;

**CONSIDÉRANT** que le permis délivré par le ministère de la Santé et des Services sociaux est valide jusqu'au 31 décembre de chaque année ;

**CONSIDÉRANT** que M. Mathieu St-Jean, professeur diplômé en Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques et membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec, agira à titre de directeur de laboratoire ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction des études ;

Il est proposé par : M. Bonnet Huor

Appuyé par : M. Simon Morin

## **ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'AUTORISER** le directeur de laboratoire à entreprendre en son nom les démarches nécessaires pour l'émission d'un nouveau permis d'exploitation de laboratoire dans les domaines d'opération mentionnés dans la demande ci-joint pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, et ce, jusqu'à révocation de cette autorisation.

### **(d) 5.2 Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains**

Ce point est reporté à une prochaine assemblée.

### **(d) 5.3 Diplômes d'études collégiales (DEC) – sanction des études**

#### **5.3.1 Diplômes d'études collégiales (DEC) – recommandations de sanction**

La Direction des études s'assure de la conformité des dossiers avec les exigences du ministère de l'Enseignement supérieur.

**CONSIDÉRANT** que la Direction des études s'est assurée de la conformité des dossiers des étudiantes et des étudiants avec les exigences du Ministère ;

**CONSIDÉRANT** la liste des recommandations de sanction des études qui sera présentée au Ministère ;

Il est proposé par : Mme Geneviève Prévost

Appuyé par : Mme Lyne Larouche

**ET UNANIMENT RÉSOLU**

**DE RECOMMANDER** au ministre de l'Enseignement supérieur de décerner un diplôme d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants dont les noms figurent sur la demande de sanction portant la cote CA25/26.382.5.3.1.

**5.3.2 Attestations d'études collégiales (AEC)**

Sans objet.

**(d) 5.4 Mandat à la Direction des études**

Mme France Lamarche se retire pour la présentation de ce point.

Le mandat de madame Lamarche, Directrice des études, se terminera le 31 mai 2026. Dans le but de lui permettre de finaliser l'ensemble de ses obligations, le Collège souhaite prolonger son mandat d'un mois, soit jusqu'au 30 juin 2026 et ce, dans le respect de la durée maximale des cinq ans prescrite par le ministère de l'Enseignement supérieur pour les mandats des hors-cadres.

**CONSIDÉRANT** que le mandat de madame France Lamarche, Directrice des études, se terminera le 31 mai 2026 ;

**CONSIDÉRANT** que madame France Lamarche ne souhaite pas demander le renouvellement de son mandat ;

**CONSIDÉRANT** que le Collège désire lui octroyer un délai supplémentaire afin de lui permettre de finaliser ses obligations auprès de la Direction des études ;

**CONSIDÉRANT** qu'une prolongation de son mandat pour un mois supplémentaire s'appliquerait dans le respect de la durée maximale des cinq (5) années prescrites par le ministère de l'Enseignement supérieur pour les mandats des hors-cadres ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité exécutif ;

Il est proposé par : Mme Chantal Verdon

Appuyé par : M. Matteo Piano

**ET UNANIMENT RÉSOLU**

**DE PROLONGER** le mandat de madame France Lamarche, Directrice des études, pour une durée d'un mois supplémentaire, soit jusqu'au 30 juin 2026.

**(d) 5.5 Budget d'investissement 2025-2026 – Projets infrastructure et MAOB**

En lien avec le dépôt des allocations initiales du ministère de l'Enseignement supérieur, et en conformité avec le niveau d'investissement autorisé, le Collège dépose pour adoption le budget d'investissement et le budget MAOB pour l'année 2025-2026.

**CONSIDÉRANT** le dépôt des allocations budgétaires 2025-2026 par le ministère de l'Enseignement supérieur;

**CONSIDÉRANT** les obligations requises par le Règlement relatif à la gestion financière et à la délégation de pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme (numéro 3);

**CONSIDÉRANT** les niveaux d'investissements autorisés par le ministère de l'Enseignement supérieur pour l'année 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du Directeur général et du Directeur des services financiers;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du Comité d'audit;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du Comité exécutif;

Il est proposé par : M. Matteo Piano

Appuyé par : Mme Geneviève Prévost

**ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le budget d'investissement et le budget MAOB pour l'année 2025-2026.

À la demande du Comité d'audit, une présentation des projets qui ne pourront pas être exécutés en 2025-2026 en raison des contraintes budgétaires du ministère de l'Enseignement supérieur est effectuée.

**(d) 5.6 Délégué au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ)**

Le conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), organisme à but non lucratif ayant la responsabilité de sensibiliser, de mobiliser, d'accompagner et d'informer les différents acteurs lavallois en ce qui a trait à la persévérence et à la réussite éducatives, est constitué de 13 personnes provenant d'organismes communautaires, de centres de service scolaires, d'universités et du Collège Montmorency.

Considérant l'implication et la contribution du Collège à l'essor du regroupement, il est proposé de désigner madame Julie Verdy, directrice adjointe des études au Bureau de la réussite et de l'innovation pédagogique, comme déléguée au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ).

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), organisme à but non lucratif ayant la responsabilité de sensibiliser, de mobiliser, d'accompagner et d'informer les différents acteurs lavallois en ce qui a trait à la persévérance et la réussite éducatives, est constitué de 13 personnes provenant d'organismes communautaires, de centres de service scolaires, d'universités et du collège Montmorency;

**CONSIDÉRANT** l'implication et la contribution du Collège à l'essor du regroupement;

Il est proposé par : M. Jean-Philippe Gingras

Appuyé par : M. Matteo Piano

## **ET UNANIMENT RÉSOLU**

**DE NOMMER** la directrice adjointe des études du Bureau de la réussite et de l'innovation pédagogique, madame Julie Verdy, déléguée au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ).

### **(d) 5.7 Entente de services avec la ville de Laval-PLAN**

M. Bonnet Huor, qui est à l'emploi de la ville de Laval, se retire de la présentation de ce point et des délibérations qui s'en suivent afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

Le PLAN - Pôle lavallois d'enseignement supérieur est une instance régionale de concertation qui a pour mission d'assurer une réponse concertée aux divers enjeux lavallois afin d'accroître la collaboration entre les cégeps, les universités et les acteurs du territoire.

Le Collège est membre du PLAN et il est membre et signataire de l'entente de Consortium de collaboration pour le savoir et l'enseignement au Carré Laval.

Le PLAN contribue activement au succès des initiatives du Consortium de collaboration pour le savoir et l'enseignement au Carré Laval, et vise à renforcer les synergies entre les partenaires lavallois.

La Ville souhaite que le PLAN fournit des services relatifs à l'élaboration d'une approche qui favorise la cocréation et la concertation des institutions d'enseignement supérieur ainsi que l'organisation d'un événement de réflexion à titre d'intrants importants pour l'élaboration du plan d'affaire du centre d'innovation du Carré Laval afin que le projet réponde aux besoins réels des établissements d'enseignement et de la communauté lavalloise.

**Convergence** a eu lieu au 3105, Place Louis-R-Renaud Laval, QC Canada, H7V 0A3, le 19 septembre 2025.

Cette première édition a pour objectif de renforcer la démarche de concertation, de continuer à mobiliser l'ensemble des membres du consortium et la communauté lavalloise (chercheurs, professeurs, étudiants, artistes, entrepreneurs, entreprises innovantes etc.) et d'impliquer

activement celle-ci dans le développement du premier projet socio-économique d'envergure du Carré Laval : le centre d'innovation. Ce projet est développé dans une approche inclusive et collaborative, garantissant de répondre aux besoins et aspirations de la communauté.

Puisque le Collège est fiduciaire du PLAN, la Ville de Laval demande une résolution afin d'autoriser le transfert du financement vers le PLAN pour l'entente de services.

**CONSIDÉRANT QUE** le PLAN - Pôle lavallois d'enseignement supérieur est une instance régionale de concertation qui a pour mission d'assurer une réponse concertée aux divers enjeux lavallois afin d'accroître la collaboration entre les cégeps, les universités et les acteurs du territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Collège Montmorency est membre du PLAN ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Collège Montmorency est membre et signataire de l'entente de Consortium de collaboration pour le savoir et l'enseignement au Carré Laval ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de service avec la Ville de Laval confirme l'octroi d'un financement de 140 000 \$ (taxes incluses), destiné à la réalisation du mandat du PLAN ;

Il est proposé par : Mme Chantal Lamarche

Appuyé par : M. Didier Chrétien

## **ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'AUTORISER** madame Vanessa Martel, directrice générale du Pôle lavallois d'enseignement supérieur et monsieur Benoit Lessard, Directeur général du Collège Montmorency, à signer l'entente de services avec la Ville de Laval, ainsi que tous les documents inhérents.

---

CA25/26-382.6/  
POINTS  
D'INFORMATION

### **6. Points d'information**

**(d) 6.1 Délégation de pouvoirs pour la période estivale 2025 – reddition de compte**

Le Directeur général présente les dossiers dans lesquels la délégation de pouvoirs pour la période estivale 2025 a été utilisée.

**(d) 6.2 Plan de travail de la Commission des études pour l'année 2025-2026**

La Commission des études prépare un plan de travail qui fait état des principaux dossiers qui seront traités au cours de l'année et qui concernent, notamment :

- les programmes d'études ;
- le calendrier scolaire ;
- les règlements régissant l'admission ;
- les politiques institutionnelles ;
- les projets reliés à la pédagogie.

Il est présenté pour information.

**(d) 6.3 Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche 2024-2025**

Le bilan des activités de l'année est déposé pour information.

**(d) 6.4 Portrait de la population étudiante, automne 2025**

9248 étudiantes et étudiants fréquentaient le Collège à l'automne 2025 après la date limite de désinscription :

- 630 hors programme ;
- 3979 dans les programmes préuniversitaires ;
- 4639 dans les programmes techniques.

À l'automne 2024, le Collège comptait 8826 étudiantes et étudiants.

À l'automne 2023, le Collège comptait 8432 étudiantes et étudiants.

À l'automne 2022, le Collège comptait 8119 étudiantes et étudiants.

À l'automne 2021, le Collège comptait 8033 étudiantes et étudiants.

**6.5 Mise à jour des chantiers**

La mise à jour des divers chantiers est présentée pour information.

**6.6 Structure organisationnelle**

Le Directeur général présente l'organigramme de modification de la structure de gestion.

**6.7 Embauche à la Direction des services aux étudiants et à la communauté**

Mme Danielle Malkassoff a été nommée Directrice des services aux étudiants et à la communauté. Elle est entrée en fonction le 15 septembre 2025.

**(d) 6.8 Lancement de la nouvelle identité visuelle du Collège**

Le 27 mai dernier, le Collège a présenté l'état d'avancement du projet de repositionnement de l'image du Collège, initiative phare liée à l'enjeu 3 du plan stratégique 2021-2026. Comme prévu, le lancement a eu lieu lors des activités de la rentrée.

La Direction des communications et des initiatives stratégiques (DCIS) présente les activités de lancement réalisées, les déclinaisons développées ainsi que les prochains grands jalons de cette démarche historique.

**6.9 Prochain plan stratégique**

Le 17 juin dernier, le Collège a présenté le bilan du plan stratégique actuel, qui arrivera à échéance en 2026. La démarche d'élaboration du nouveau Plan stratégique est désormais amorcée, avec pour objectif une adoption en juin 2026.

La Direction des communications et des initiatives stratégiques (DCIS) présente notamment pour information les collaborateurs externes qui accompagneront le Collège dans cette démarche, les grands jalons du processus ainsi que la structure de gouvernance mise en place.

---

CA25/26-382.7/  
CORRESPONDANCE  
ET  
COMMUNICATIONS  
ÉCRITES

## 7. Correspondance et communications écrites

- (d) 7.1 2025-06-19 : Lettre de soutien de Colleges & institutes Canada CICan.
  - (d) 7.2 2025-07-03 : Allocations normalisées pour l'exercice financier 2025-2026.
  - (d) 7.3 2025-07-04 : Rehaussement de la cible des heures rémunérées.
  - (d) 7.4 2025-07-07 : Compte rendu de la réunion du Collège avec la Société québécoise des infrastructures en lien avec les orientations du ministère de l'Enseignement supérieur.
  - (d) 7.5 2025-07-09 : Autorisation du ministère de l'Enseignement supérieur des emprunts par marge de crédit d'un montant maximal de 15 003 110,99\$.
  - (d) 7.6 2025-07-09 : Versement du ministère de l'Enseignement supérieur d'une subvention d'un montant de 6,9M\$.
  - (d) 7.7 2025-07-25 : Montant des subventions versées de juillet 2024 à juin 2025 par le ministère de l'Enseignement supérieur au Collège, soit 115M\$.
  - (d) 7.8 2025-08-05 : Lettre de madame France Lamarche relative au non-renouvellement de son mandat de Directrice des études du Collège.
  - (d) 7.9 2025-08-07 : Lancement de l'appel de projets 2025-2026 par le ministère de l'Enseignement supérieur visant à accroître les apprentissages en milieu de travail.
  - (d) 7.10 2025-08-08 : Critères d'admissibilité permis de travail postdiplôme (PTPD).
  - (d) 7.11 2025-08-29 : Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur sur le rappel des obligations des collège en matière de VACS.
  - (d) 7.12 2025-09-02 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant les billets médicaux.
  - (d) 7.13 2025-09-05 : Lettre du Centre d'acquisitions gouvernementales.
  - (d) 7.14 2025-09-05 : Compétences des langues secondes du ministère de l'Enseignement supérieur.
- 

CA25/26-382.8/  
AFFAIRES  
DIVERSES

## 8. Affaires diverses

Sans objet.

---

## 9. Huis clos

### 9.1 Élections et composition des comités

#### Comité exécutif

Le Comité exécutif est composé de cinq membres, soit le Directeur général et quatre membres externes.

#### **IL EST UNANIMENTEMENT RÉSOLU**

**DE NOMMER** les membres externes suivants pour siéger au Comité exécutif pour l'année 2025-2026 :

- M. Bonnet Huor
- Mme Chantal Lamarche
- Mme Lyne Larouche
- M. Philippe Lazzaroni

#### Présidence et vice-présidence du Conseil d'administration

#### **IL EST UNANIMENTEMENT RÉSOLU**

**DE NOMMER** M. Philippe Lazzaroni pour assurer la présidence du Conseil d'administration pour l'année 2025-2026.

**DE NOMMER** M. Bonnet Huor pour assurer la vice-présidence du Conseil d'administration pour l'année 2025-2026.

#### Comité d'audit

Il est composé de trois membres externes.

#### **IL EST UNANIMENTEMENT RÉSOLU**

**DE NOMMER** les membres suivants pour siéger au Comité d'audit pour l'année 2025-2026 :

- M. Didier Chrétien
- M. Jean-Philippe Gingras
- M. Bonnet Huor

**DE NOMMER** M. Bonnet Huor pour assurer la présidence du comité.

#### Comité de gouvernance et d'éthique

Ce comité est formé de six membres, dont quatre sont nommés parmi les membres externes et deux parmi ses membres internes. Le président ou la présidente du Conseil fait d'office partie de ce comité.

#### **IL EST UNANIMENTEMENT RÉSOLU**

**DE NOMMER** les membres suivants pour siéger au Comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2025-2026 :

- M. Stéphane Durocher
- M. Jean-Philippe Gingras

- Mme Lyne Larouche
- M. Philippe Lazzaroni
- M. Simon Morin
- Mme Geneviève Prévost

**DE NOMMER** M. Jean-Philippe Gingras afin d'assurer la présidence du comité.

#### Comité des ressources humaines

Ce comité est formé de cinq membres, dont trois sont nommés parmi les membres externes et deux parmi ses membres internes.

#### **IL EST UNANIMENTÉ RÉSOLU**

**DE NOMMER** les membres suivants pour siéger au Comité des ressources humaines pour l'année 2025-2026 :

- Mme Martine Busque
- M. Didier Chrétien
- M. Bonnet Huor
- M. Simon Morin
- Mme Marise Lysie Théagène

**DE NOMMER** M. Bonnet Huor afin d'assurer la présidence du comité.

#### Comité d'évaluation annuelle du Directeur général

Le Conseil d'administration doit former un Comité d'évaluation annuelle dont la présidence est confiée au président du Conseil pour le Directeur général. Il est composé, outre la présidence, de deux personnes choisies parmi les membres externes.

#### **IL EST UNANIMENTÉ RÉSOLU**

**DE NOMMER** les membres suivants pour siéger au Comité d'évaluation annuelle du Directeur général pour l'année 2025-2026 :

- M. Bonnet Huor
- Mme Lyne Larouche
- M. Philippe Lazzaroni, président du comité

#### Comité d'évaluation annuelle de la Directrice des études

Le Conseil d'administration doit former un Comité d'évaluation annuelle dont la présidence est confiée au Directeur général pour la Directrice des études. Il est composé, outre la présidence, de deux personnes choisies parmi les membres externes du Conseil.

**DE NOMMER** les membres suivants pour siéger au Comité d'évaluation annuelle de la Directrice des études pour l'année 2025-2026 :

- M. Jean-Philippe Gingras
- M. Benoit Lessard, président du comité
- Mme Jeanne-Évelyne Turgeon

#### Comité de sélection pour la nomination au poste de Directrice des études ou Directeur des études

Le Conseil d'administration doit former un comité de sélection dont la présidence sera confiée au Directeur général comme le prévoit le Règlement numéro 20. Outre la présidence du comité, quatre autres personnes doivent être nommées soit : deux membres externes et deux membres internes choisis par et parmi les membres du Conseil. La participation d'un membre du corps professoral est privilégiée, comme l'indique le Règlement.

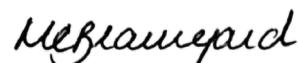
**DE NOMMER** les membres suivants pour siéger au comité de sélection pour la nomination au poste de Directrice des études ou de Directeur des études :

- M. Stéphane Durocher
  - M. Jean-Philippe Gingras
  - M. Benoit Lessard, président du comité
  - Mme Marise Lysie Théagène
  - Mme Jeanne-Évelyne Turgeon
- 

LA SÉANCE EST LEVÉE



Philippe Lazzaroni  
Président



Marie-Ève Beauregard  
Secrétaire générale